

L'écho du Parc

Numéro 41 > Octobre > Janvier 2008

espace
rural

milieux
naturels

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

urbanisme

activités
économiques

architecture
écologique

Mieux comprendre
le projet de territoire

Vie culturelle
et sociale



Parc
naturel
régional
de la Haute Vallée
de Chevreuse

Pourquoi le Parc s'agrandit ?

Témoignages

Michel Vampouille

*Vice-président du Conseil Régional
en charge de l'environnement, du
développement durable et de l'éco-région*

Depuis 22 ans, le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse agit efficacement en faveur de la protection et de la valorisation du patrimoine, d'un développement respectueux de l'environnement et de l'éducation à l'éco-citoyenneté. Les premiers éléments du bilan évaluatif attestent de cette réussite et le Conseil régional d'Île-de-France a donc souhaité proposer une extension du territoire du Parc, des Yvelines à l'Essonne, sur un territoire qui constitue le cœur du grand arc régional sud-ouest de la biodiversité reconnu pour sa richesse comme pour sa fragilité. *"Nous souhaitons nous appuyer sur les savoir-faire des Parcs naturels régionaux pour favoriser un développement durable des territoires ruraux de l'Île-de-France. Le moment est venu pour les élus des collectivités concernées de choisir de parti-*

“ La chance d'imaginer
un avenir commun,
dépassant largement
des préoccupations
locales

ciper aux travaux d'élaboration de la nouvelle charte.” explique Michel Vampouille. Bâtir un projet partagé par le plus grand nombre – habitants, acteurs socio-économiques, associations – est un objectif, certes, ambitieux à atteindre, mais essentiel

dans le contexte actuel de périurbanisation croissante de la grande couronne francilienne, toutes les conséquences du projet d'Opération d'Intérêt National “Massy, Saclay, Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines” situé aux portes du Parc étant encore méconnues. Aussi, à travers des valeurs communes, une identité, un savoir-vivre, est-il possible d'offrir aux générations futures les atouts d'un patrimoine préservé en harmonie avec un développement respectueux de notre environnement. Participer à cette réflexion globale qu'est la révision d'une charte offre donc à chacun la chance d'imaginer un avenir commun, dépassant largement des préoccupations locales, au bénéfice d'un meilleur équilibre social et spatial.

Guy Poupart

*Maire de Bonnelles,
Vice-président du Parc*

Cela fait dix ans maintenant que nous pensons à l'agrandissement de notre Parc. En 1999 déjà il était question que les communes du massif de Rambouillet s'y rattachent. S'ouvrir est pour moi une bonne chose. Surtout si les nouveaux candidats sont très motivés pour travailler sur un projet de “Parc” en commun. C'est d'abord la preuve que nous avons fait un travail intéressant et que nos réalisations font envie - les communes se précipitent rarement autant lorsqu'il s'agit d'adhérer à un autre type de structure intercommunale -. Par sa proposition d'extension, la Région reconnaît aujourd'hui officiellement l'utilité et la pertinence de notre existence et souhaite que nous essaïions nos pratiques de développement durable au delà de notre périmètre initial : c'est motivant et encourageant. Aussi, et c'est là le véritable argument, étoffer le nombre de communes permettra d'asseoir notre pouvoir. A 21 communes, nous ne pesons parfois pas assez lourd dans les négociations régionales ou départementales. A 77, nous aurons une véritable légitimité. Notre Parc sera plus fort et pourra davantage faire face aux pressions importantes qui l'entourent.

Essaimer nos
pratiques de
développement durable
au delà de notre
périmètre initial :
c'est motivant et
encourageant”

Jean-Pierre Ghibaudo

*Maire de Saint-Léger-en-Yvelines
(commune dans le périmètre d'extension)*

Fin des années 90, notre commune a étroitement collaboré au projet de Parc puisqu'il était déjà question d'étendre son périmètre. Aujourd'hui, nous restons parfaitement favorables à l'élargissement du territoire, surtout sur le massif forestier de Rambouillet. Depuis plusieurs années, les petites communes du canton rambolitein se battent pour conserver leur authenticité et partagent les valeurs d'un Parc naturel régional. Aussi, les intégrer semble parfaitement logique. Cela correspond sur le terrain à une vraie unité paysagère.

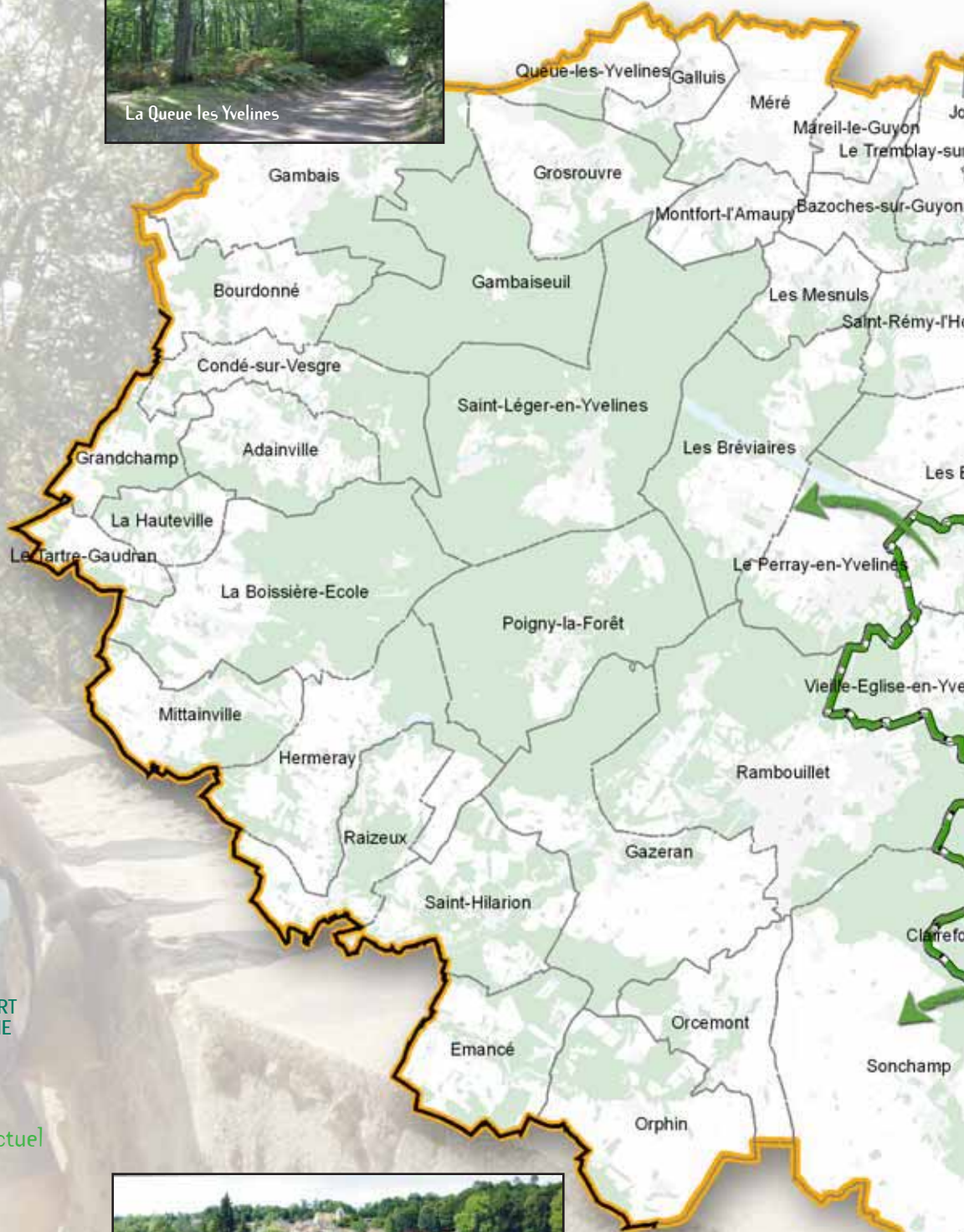
Les petites communes du
canton rambolitein se
battent pour conserver
leur authenticité et
partagent les valeurs
d'un Parc”

Le périmètre d'étude

- ADAINVILLE
- ANGERVILLIERS
- BAZOCHES-SUR-GUYONNE
- BOULLAY-LES-TROUX
- BOURDONNE
- BRIIS-SOUS-FORGES
- CONDE-SUR-VEGRE
- COURSON-MONTELOUP
- EMANCE
- FONTENAY-LES-BRIIS
- FORGES-LES-BAINS
- GALLUIS
- GAMBAIS
- GAMBAISEUIL
- GAZERAN
- GIF-SUR-YVETTE
- GOMETZ-LA-VILLE
- GRANDCHAMP
- GROSROUVRE
- HERMERAY
- JANVRY
- JOUARS-PONTCHARTRAIN
- LA BOISSIERE-ECOLE
- LA HAUTEVILLE
- LA QUEUE-LES-YVELINES
- LE PERRAY-EN-YVELINES
- LE TARTRE-GAUDRAN
- LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE
- LE VAL-SAINT-GERMAIN
- LES BREVIAIRES
- LES ESSARTS-LE-ROI
- LES MESNULS
- LES MOLIERES
- LIMOURS
- MAREIL LE GUYON
- MERE
- MITTAINVILLE
- MONTFORT L'AMAURY
- ORCEMONT
- ORPHIN
- PECQUEUSE
- POIGNY-LA-FORET
- PONTHEVRARD
- RAIZEUX
- RAMBOUILLET
- SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES
- SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN
- SAINTE-MESME
- SAINT-HILARION
- SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD
- SAINT-LEGER-EN-YVELINES
- SAINT-MARTIN-DE-BRETHENCOURT
- SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE
- SAINT-REMY-L'HONORE
- SONCHAMP
- VAUGRIGNEUSE



La Queue les Yvelines



>> Communes du périmètre actuel

- AUFFARGIS
- BONNELLES
- BULLION
- CERNAY-LA-VILLE
- CHATEAUFORT
- CHEVREUSE
- CHOISEL
- CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES
- DAMPIERRE-EN-YVELINES
- LA CELLE-LES-BORDES
- LEVIS-SAINT-NOM
- LONGVILLIERS
- LE MESNIL-SAINT-DENIS
- MAGNY-LES-HAMEAUX
- MILON-LA-CHAPELLE
- ROCHFORT-EN-YVELINES
- SAINT FORGET
- SAINT-LAMBERT-DES-BOIS
- SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE
- SENLISSE
- VIEILLE-EGLISE-EN-YVELINES



saint-leger-en-yvelines



La Queue les Yvelines



Emancé

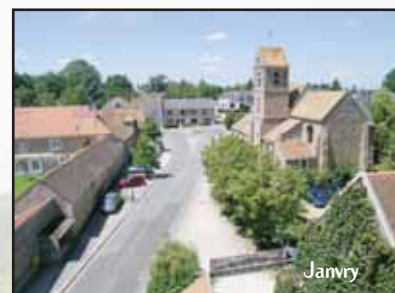
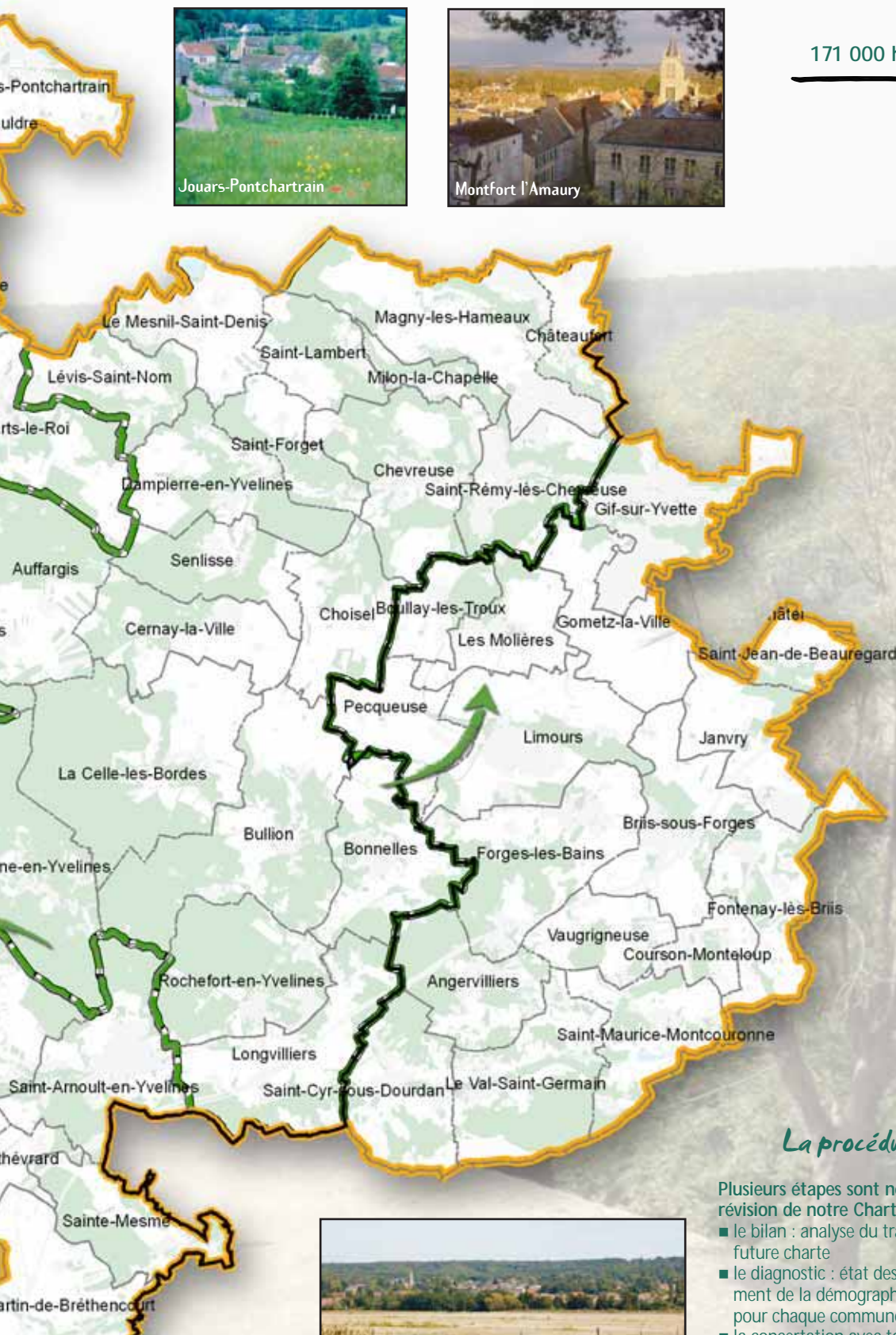
pour l'extension du Parc en 2011

Périmètre d'étude pour l'extension du Parc, proposé par la Région en juin 2007

56 nouvelles communes
+ 21 communes de l'actuel Parc = 77

Surface : 95 000 hectares
(25 000 actuellement)

171 000 habitants (46 000 actuellement)



La procédure de révision de la Charte

Plusieurs étapes sont nécessaires et expliquent la durée de la révision de notre Charte (celle-ci doit être approuvée fin 2010) :

- le bilan : analyse du travail accompli et recommandations pour la future charte
- le diagnostic : état des lieux détaillé de la situation de l'environnement de la démographie, de l'économie et des aspects énergétiques, pour chaque commune du territoire.
- la concertation avec tous les acteurs locaux (groupes de travail avec les institutions, communes, associations) pour aboutir à un projet partagé
- l'enquête publique (les habitants consultent le projet de Charte et peuvent exprimer leurs remarques)
- l'approbation de l'avant-projet de charte puis du projet de charte par les partenaires (Région, Département, communes), par le Ministère en charge de l'environnement (Conseil National de Protection de la Nature)

Tout le détail de la procédure sur www.parc-naturel-chevreuse.fr

Edito



Madame, Monsieur,

Fin juin, le Conseil Régional d'Ile-de-France a fixé le périmètre d'étude pour le renouvellement de la Charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Ce périmètre d'étude – qui n'est pas le périmètre définitif - comprend 77 communes du sud-Yvelines et de l'Essonne, au lieu des 21 communes actuelles. L'objectif est donc de refonder un nouveau Parc naturel régional en relevant deux défis : bâtir un projet commun à partir de territoires différents et tenir les délais.

Le plus gros défi est de ne pas affaiblir l'identité du Parc forgée au fil des ans et de ne pas perdre les acquis de 22 ans d'expérience mais, au contraire, d'en faire bénéficier les nouvelles communes.

L'autre défi tient au délai fixé par la loi et à la complexité de la procédure. La nouvelle Charte doit impérativement entrer en vigueur en janvier 2011 et nous ferons tout pour être au rendez-vous, même si jusqu'à présent aucune révision de charte n'a été réalisée dans un laps de temps aussi court.

Vous serez bien évidemment associés à cette œuvre collective et deux réunions publiques sont d'ores et déjà programmées cet automne. Mais surtout, vous pourrez participer à la révision en direct en consultant le site Internet du Parc.

A bientôt pour débattre de l'avenir de notre territoire.

Yves VANDEWALLE

Sommaire

Bande dessinée _____ P4
Le reflexe Parc



Pour une nature en bonne santé

Bâtir solidaire _____ P6



Ménage à 3 : homme, Parc, nature ___P8

Consommer mieux, polluer moins ___P10

Une autre qualité de vie

De paysages en pays sages _____ P12



Pierres vivantes _____ P14

Commerces très ouverts _____ P16

Culturellement différent _____ P17



La méthode Parc _____ P18

Echo du Parc
Novembre > Janvier 2008 n° 41

Directeur de la publication :
Charles-Antoine de Ferrières

Président de la commission communication :
Guy Poupart

Rédacteur en chef :
Virginie Le Vot

Comité de rédaction :
Virginie Le Vot, Patrick Blanc,
Hélène Binet

Ont participé à ce numéro :
M. Adam, E. Aubert, G. Brice, L. Guilbot,
J. Irving, Es. Lemonnier, Ev. Lemonnier, D. Leroy,
A. Lottin, P. Rocher, C. Reynaud.

Pour l'équipe du Parc :
Pi. Blanc, C. Dubuc, M.L. Gaillard, F. Hardy,
V. Pastor, Bernard Rombauts, M. Thioux

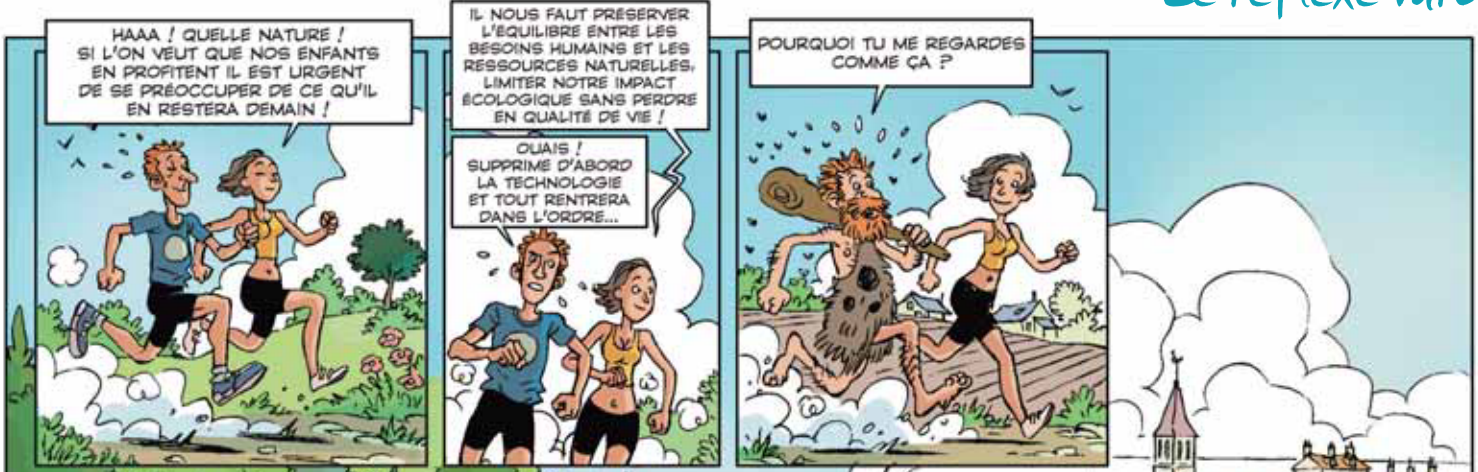
Maquette : e.maginère - www.emaginer.fr

Impression sur papier sans chlore :
Imprimerie nationale
Imprimé sur papier recyclé par un imprimeur
ayant le label Imprim'vert.

Photographies : P. Blanc C. Bazaud,
Diapothèque PNR

Parc naturel régional
Château de la Madeleine - Chemin Jean Racine
78472 Chevreuse cedex
Tél. : 01 30 52 09 09
www.parc-naturel-chevreuse.fr

Fédération des Parcs naturels régionaux
de France :
www.parc-naturels-regionaux.tm.fr

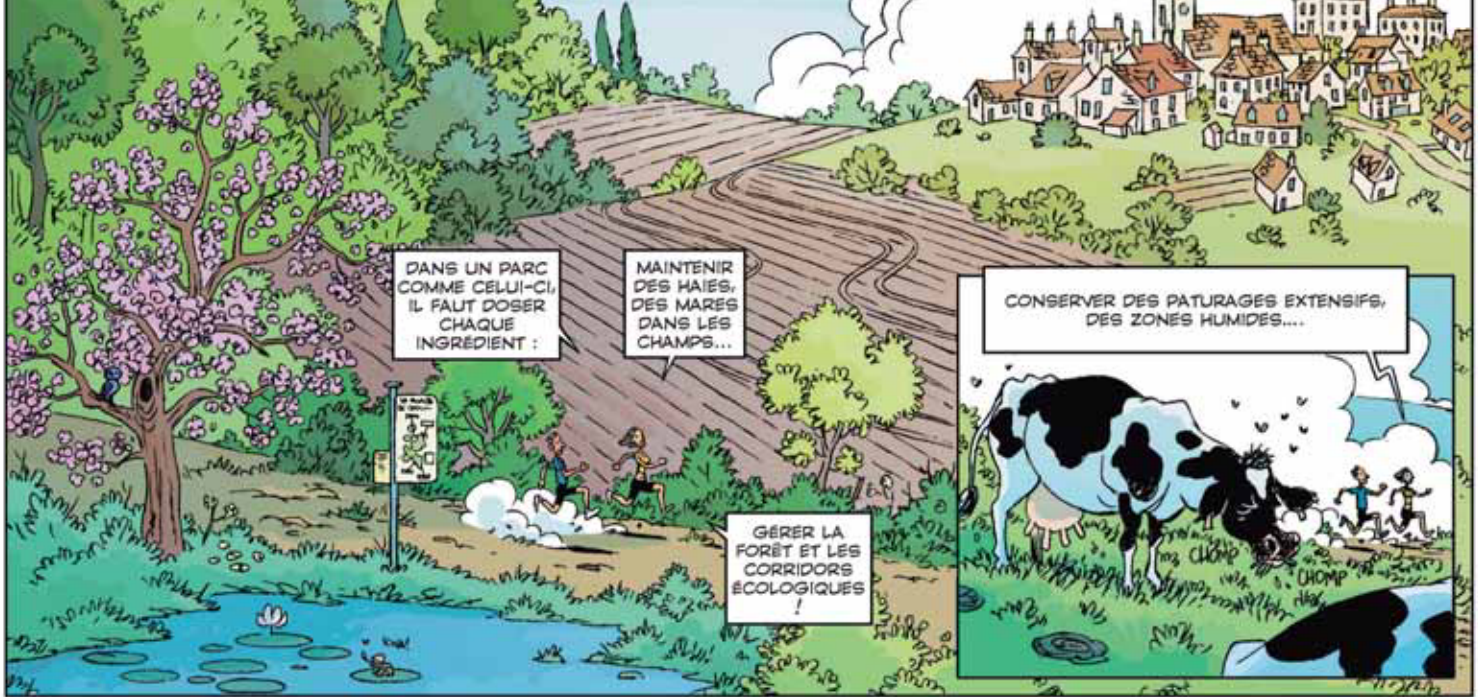


HAAA ! QUELLE NATURE ! SI L'ON VEUT QUE NOS ENFANTS EN PROFITENT IL EST URGENT DE SE PRÉOCCUPER DE CE QU'IL EN RESTERA DEMAIN !

IL NOUS FAUT PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE ENTRE LES BESOINS HUMAINS ET LES RESSOURCES NATURELLES. LIMITER NOTRE IMPACT ÉCOLOGIQUE SANS PERDRE EN QUALITÉ DE VIE !

OUAIS ! SUPPRIME D'ABORD LA TECHNOLOGIE ET TOUT RENTRERA DANS L'ORDRE...

POURQUOI TU ME REGARDES COMME ÇA ?

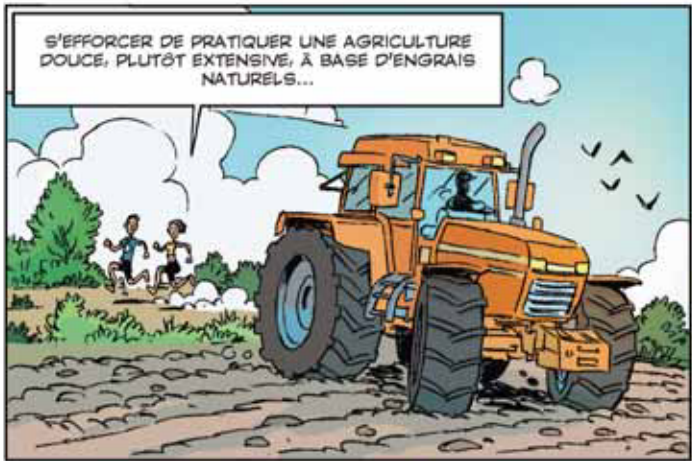


DANS UN PARC COMME CELUI-CI, IL FAUT DOSER CHAQUE INGRÉDIENT :

MAINTENIR DES HAÏES, DES MARES DANS LES CHAMPS...

CONSERVER DES PATURAGES EXTENSIFS, DES ZONES HUMIDES...

GÉRER LA FORÊT ET LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES !



S'EFFORCER DE PRATIQUER UNE AGRICULTURE DOUCE, PLUTÔT EXTENSIVE, À BASE D'ENGRAIS NATURELS...



...TOUT COMME CE JARDINIER S'ASSURE DE LA COMPLÉMENTARITÉ DE SES PLANTES POUR LUTTER CONTRE LES MALADIES ET LES PARASITES ET RÉCUPÉRER LES EAUX DE PLUIE.



À PROPOS, JE MEURS DE SOIF. JE VAIS LUI DEMANDER S'IL A À BOIRE.



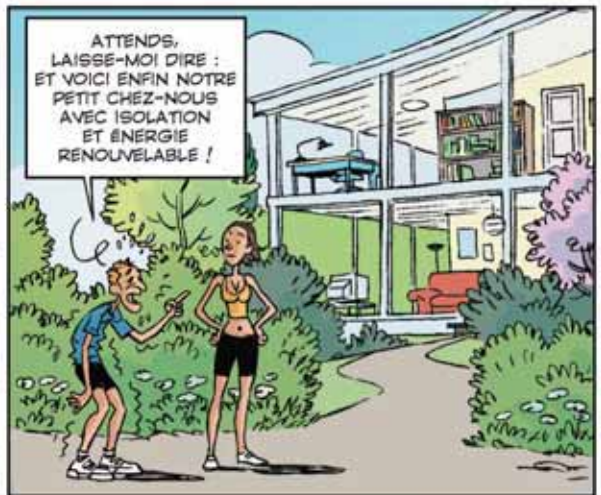
TU ES SÛR QU'IL N'Y AVAIT RIEN DE PLUS DÉSALÉTERANT QU'UNE VIEILLE PRUNE ?

BEN QUOI ? ELLE ÉTAIT BIO...



ET DANS CETTE NATURE, LE VILLAGE IDÉAL DOIT ÊTRE REGROUPE AUTOUR D'UN CENTRE BOURG DENSE.

N'EMPÊCHE QUE LES CHAMPS ET LES FORÊTS QUI L'ENTOURENT N'EN FINISSENT PAS !



S'il est un dossier aussi central qu'épineux au sein du Parc, c'est bien celui de l'aménagement du territoire. Développer de nouvelles formes urbaines sans empiéter sur la nature, favoriser la mixité des usages et des habitants...
Construire sans détruire.

S'ouvrir vers l'extérieur, permettre le brassage des populations : la problématique n'est pas nouvelle. Déjà en 1999, le diagnostic préalable à la révision de la charte faisait apparaître un important déséquilibre aussi bien générationnel que social. Huit ans plus tard, l'exercice reste tout aussi complexe : le Parc compte seulement 7,5% de logements sociaux, et seulement 21,4% de logements locatifs (sur l'ensemble des Yvelines, on est à 20,5% de logements sociaux et à 40,4% de locatif). "Il s'agit de ne pas étendre les emprises urbaines existantes, explique Bernard Rombauts l'architecte du Parc. Nous devons mettre en œuvre un urbanisme endogène, c'est-à-dire construire sur de petits terrains, prioritairement en centre-bourg. Regrouper l'habitat permet de limiter les déplacements et d'économiser de l'espace. Mais bâtir la ville sur la ville est plus long, plus compliqué et souvent plus cher." Depuis 2000 et la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain), les quatre plus grosses communes du Parc

sont pourtant tenues d'offrir à leurs administrés 20% de logements sociaux. Si Magny-les-Hameaux est depuis longtemps dans les clous, Saint-Rémy, Chevreuse et le Mesnil-Saint-Denis ont bien du mal à atteindre le pourcentage. "Les communes se sont trouvées coincées par manque de foncier disponible et par les prix exorbitants des terrains,

Une étude foncière du Parc a permis de détecter des parcelles à l'intérieur des zones urbanisées pour réaliser de nouveaux logements.



Développer le logement sans empiéter sur la nature : inventer de nouvelles formes urbaines.



explique Bernard. Pour les aider, il leur faut le soutien de la collectivité." Que les communes se rassurent, le coup de pouce public est d'actualité. La Région Île-de-France a créé il y a tout juste un an son établissement public foncier, l'EPF. Depuis décembre 2006, les Yvelines lui emboîtent le pas en développant leur propre outil. L'idée ? Remédier au manque de terrains à construire et lutter contre la spéculation.

Désormais, avec de réelles réserves financières, Région comme Département peuvent aider les communes à acheter des terrains et à produire des logements sociaux.

Dans le Parc, la mixité est carrément une question de survie.

"Sans logement aidé, nous n'aurions jamais pu habiter le Parc",

explique un couple de jeunes retraités récemment installé dans un charmant appartement. Mêmes explications pour Mathieu, ce jeune diplômé en poste pour la première fois. Sans une nouvelle offre de logements, qu'ils soient locatifs, aidés ou en accession à la propriété, exit donc les jeunes, les artisans, les ouvriers, les employés communaux, les retraités. Terminé également l'objectif prioritaire du Parc de maintenir un tissu économique et social dynamique. Mais comment

401

C'est le nombre de logements ayant bénéficié de l'OPAH, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat. Parmi les travaux : 17,9% de mises aux normes, 53% de réhabilitations classiques, 24,1% de façades et 5% d'adaptations (handicap, vieillesse).

17

Dès que possible, l'architecte du Parc s'associe aux communes pour les aider à intégrer les exigences de la charte dans leurs documents d'urbanisme. A ce jour, 17 communes (sur 21) ont bénéficié de ses conseils.

Vrai ou Faux ?

👉 Dans un Parc, il faut conserver l'architecture d'autrefois. On ne peut pas innover. 👈

Faux Si le Parc souhaite valoriser le patrimoine, il n'est pas pour autant tourné vers le passé. Les constructions contemporaines, sous réserve qu'elles respectent les règles d'urbanisme et qu'elles s'intègrent dans le paysage, sont vivement encouragées. L'atelier d'architecture et d'urbanisme du Parc reçoit d'ailleurs les particuliers pour les accompagner dans leurs projets et soutient les démarches innovantes et écologiques.

❗❗ Dans un Parc, on ne peut pas construire des maisons de plus de deux étages. ❗❗

Faux Le Parc n'a pas la compétence de fixer les règles architecturales pour les communes. Les projets doivent respecter les règles d'urbanisme local (et, pour les sites inscrits, l'avis de l'Architecte des bâtiments de France). Pour autant, dans ses recommandations, le Parc encourage les immeubles à plusieurs étages intégrés en centre-bourg car ils répondent aux besoins de petits logements, sans empiéter sur les espaces naturels.

s'y prendre sur un territoire très protégé où tout semble a priori figé ? En prenant de la hauteur. A la demande des élus du Parc, un bureau d'étude vient tout juste de survoler les 21 communes pour détecter dans les espaces urbanisés les parcelles prêtes à accueillir du logement adapté. Les experts ont par la suite rencontré les mairies pour croiser leurs résultats avec les volontés et les données communales. Le bilan est d'ores et déjà encourageant : 81 sites et 67 hectares ont été identifiés. Soit, sur le papier, de 1 525 à 2 578 logements possibles (en fonction de la densité retenue) et près de 710 maisons individuelles sur des parcelles moyennes de 700 m². Le tout sans toucher aux espaces naturels et aux paysages. Espoir, espoir... ■



Avec seulement 21,4 % de locations, ici à Magny-les-Hameaux, difficile de se loger dans le Parc pour les jeunes ou les retraités...

❗❗ Les logements HLM concentrent une très forte densité de population. ❗❗

Faux Le centre ancien de Chevreuse, par exemple est plus dense que la plupart des cités HLM construites dans les années 70. Dans les petites communes du Parc, les opérations de logements aidés correspondent souvent à de toute petites réalisations comptant moins de 10 locataires.



Chevreuse, un centre ancien dense et pourtant harmonieux

INTERVIEW

Jean-Jacques Thébault
adjoint à l'Urbanisme et à l'aménagement de
l'espace - mairie de Bonnelles

Votre maire a toujours sur son bureau une pile de demandes de logements (aidés, locatifs ou de petite taille) alors, qu'entre 1990 et 2000, votre commune a construit 80 logements supplémentaires et perdu 50 de ses habitants. Comment expliquez-vous ce phénomène ?

L'urbanisme n'est pas une science mathématique. Les pavillons construits dans les années 70-80 ont vu récemment les enfants quitter le cocon familial. Là où logeaient hier 4 ou 5 personnes, elles ne sont souvent plus que 2 aujourd'hui. A Bonnelles, comme ailleurs, les modes de vie ont changé. Aussi, les familles monoparentales sont en progression et certaines personnes plus âgées souhaitent rester dans le village mais dans un logement mieux adapté, plus modeste. D'où la demande de petits logements en augmentation constante. A Bonnelles où nous avons 83 % de pavillons de 4 pièces et plus, nous devons compléter l'offre résidentielle pour proposer à nos habitants un éventail de logements plus varié. Notre rôle est d'offrir à chaque personne un toit adapté et accessible en fonction de la période de sa vie.



Comment travaillez-vous sur le sujet ?

Fin 2003, pour l'élaboration de notre PLU (plan local d'urbanisme), nous avons réalisé un diagnostic sur l'état de notre parc de logements. Les résultats ont vite montré que nous manquions cruellement de petits logements locatifs aidés mais aussi en accession à la propriété. Nous avons donc cherché dans le village, à l'intérieur des zones urbanisées, les espaces que nous pourrions affecter à ce type de programmes immobiliers.

Vous en avez trouvé ?

Quatre secteurs encore non bâtis ont été identifiés, soit une capacité de 60 à 80 logements. Nous les avons classés en "zones à projet" dans notre PLU avec un règlement adapté pour de l'habitat groupé.

Quand commencent les travaux ?

Sur une première parcelle, une opération a démarré avec le bailleur social OPIVOYE (Office Public Interdépartemental des Val d'Oise, Yvelines et Essonne). Dix logements sociaux vont être construits courant 2008. Pour ce projet, nous avons reçu l'aide du Département dans le cadre d'un contrat de développement de l'offre résidentielle. Cela va nous permettre d'assurer les aménagements nécessaires suscités par cette opération : travaux de voirie, création de parkings, mais aussi aménagement de locaux associatifs par exemple...

Quelles sont les réactions des Bonnellois ?

Elles sont très bonnes. Dans le cadre du diagnostic nous avons consulté la population pour recueillir ses remarques et avis. Aujourd'hui tout le monde a conscience que ces nouvelles constructions sont nécessaires pour conserver la vitalité du village. Les propriétaires de ces secteurs adhèrent également au projet. Sur leurs parcelles, nous avons adapté le règlement en augmentant le COS (coefficient d'occupation des sols). Il est désormais à la même valeur que dans le cœur du village. Du coup, ils ne seront pas lésés financièrement.

Hélène Binet

C'est inscrit dans leurs initiales : les PNR doivent se préoccuper du patrimoine naturel. Et le plus souvent sans ériger de barrières. Dans la Haute Vallée de Chevreuse, on encourage le tandem humanité / protection de la biodiversité.

Christophe Vallon collectionne les bons points. Agriculteur bio sur le plateau de Cernay-la-ville, il fait figure de premier de la classe en matière de préservation de la biodiversité du Parc.

107

C'est le nombre de sites naturels d'intérêt écologique majeur présentés dans la charte de 1999 (dont 72 ZNIEFF).

51 sites ont fait l'objet d'un diagnostic ou d'un suivi écologique, 10 l'objet d'un plan ou d'une notice de gestion et, sur 23 d'entre eux, des travaux de restauration ou de valorisation ont eu lieu.

Pour un peu, ce serait presque la mascotte du service environnement. Il faut dire qu'il a multiplié les 'programmes Parc': 1996 : il signe une convention de gestion écologique sur ses deux mares agricoles. "Je les ai approfondies, je les désencombre régulièrement. Aujourd'hui toutes les rainettes du Parc sont chez moi." 1999, Christophe construit sa maison attenante aux bâtiments agricoles et demande conseil au Parc pour camoufler le bâti. Il plantera trois haies diversifiées. "Avec 600 mètres de linéaire de haies, je vois énormément d'oiseaux mais aussi du petit gibier. C'est magique." 2000, l'agriculteur s'engage dans le 'programme Vergers'. Il réhabilite autour de ses mares la Belle de Pontoise et la Clapps favorite ainsi qu'une dizaine de variétés de pommes et poires oubliées. 2001, il passe en bio et entraîne dans son sillon son voisin Rick Van Dooren. 2005, on lui remet l'écotrophée du Parc, dans la catégorie agriculteurs...

"Le travail de Christophe Vallon est formidable, témoigne François Hardy, chargé de mission environnement au Parc. Si nous voulons

Protéger la nature grâce aux usages que l'homme peut lui associer.



protéger la nature efficacement, il nous faut l'implication des habitants. L'enjeu est de faire en sorte que la nature soit protégée par les usages que l'homme peut lui associer." C'est sur ce principe que le Parc a lancé le 'programme mares' en 1996 et incité les habitants à les conserver. "En les réhabilitant comme réserves pour incendie, pour la préservation de la mare en tant qu'écosystème ou comme abreuvoirs pour le bétail, les 19 participants au programme ont œuvré pour les libellules et le crapaud pélodyte ponctué et autres amphibiens", précise

50 000

observations de terrain : bilan de 13 années de prospection active du service environnement et de ses partenaires

François. Idem pour les vergers. En s'offrant de nouvelles saveurs et couleurs oubliées, les particuliers donneront un toit aux futures générations de chouettes chevêche. Sur les espaces publics, la méthode diffère. Le Parc force le destin et propose la création d'espaces protégés. Aujourd'hui, il gère

en direct deux réserves naturelles et assure l'expertise écologique des espaces naturels sensibles du Département des Yvelines (ENS78). Mais

Les nichoirs de l'agriculteur accueillent de petits rapaces : les rongeurs n'ont qu'à bien se tenir !



vrai ou faux ?

La Haute Vallée de Chevreuse a été classée en Parc naturel régional uniquement pour son patrimoine bâti.

Faux Si le Parc concentre un grand nombre de châteaux et éléments remarquables de patrimoine vernaculaire, la Haute Vallée de Chevreuse est également le terrain d'un riche patrimoine naturel. 2476 espèces répertoriées y trouvent refuge.

PORTRAIT

Eco-paysagiste de l'ombre

Frédéric Peltier pourrait se targuer d'être paysagiste. De maintenir ouverts les fonds de vallées de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Saint-Lambert, Milon-la-Chapelle, Bonnelles, de Saint-Forget ou de Choisel. De nous préserver de belles perspectives tout en nous assurant une grande diversité biologique. Seulement voilà, Frédéric n'est pas de ce genre là. Discret, timide, passionné, il préfère agir dans l'ombre de ses blondes d'Aquitaine. Cette cinquantaine de vaches qui inlassablement broute les zones inondables et près vergers de notre Parc. Pour chaque nouvelle parcelle, on est venu le chercher. Les communes comme les particuliers n'ont pas hésité à lui confier l'entretien et le défrichage de leurs terres. "Je respecte ce que l'on me prête, explique l'éleveur. Nos relations reposent sur la confiance. Mon plaisir est de voir mes vaches s'épanouir et les prairies défrichées." Cet automne, il devrait installer le reste du troupeau dans sa nouvelle ferme chevrotine en haut des 17 tournants. Là, il compte étendre son réseau de vente directe. Et, une fois encore, développer des relations d'échange et de solidarité. A bon entendeur !

Le Parc compte sur ses habitants pour préserver l'environnement.

Vrai L'espace public ne représente dans le Parc qu'une petite partie du territoire. Une politique de restauration d'espèces ou de milieux fragiles ne peut être efficace qu'avec la participation du plus grand nombre.

le grand chantier en cours reste sans doute celui des corridors écologiques. « *La faune et la flore ne connaissent pas les frontières entre les espaces publics et privés* » aime-t-on rappeler dans les couloirs de la maison du Parc. Aussi, depuis près de 10 ans, l'équipe se concentre sur le milieu de la rivière, couloir biologique le plus naturel. Comment ? En s'investissant pendant 7 ans dans la création du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) Orge Yvette. En animant deux contrats de bassin, en dirigeant un programme de recherche en hydrogéologie, en assurant l'entretien de 36 km de rivières sur l'Yvette amont et en livrant ses précieux conseils pour les 46 km de la Rêmarde amont. Enfin, plus récemment en élaborant un plan de gestion du patrimoine naturel des rivières. L'eau va enfin pouvoir couler sous les ponts. ■

Hélène Binet



Leste dryade est une libellule protégée qui a besoin de mares acides tourbeuses pour vivre.

2007

Lancement du nouveau diagnostic naturel du Parc sur son périmètre d'extension : toute commune pourra, à terme, connaître son potentiel patrimonial et naturel. Pour y parvenir, le Parc lance un grand inventaire écologique. Connaître précisément les caractéristiques écologiques, mettre en place des indicateurs d'évolution du territoire, identifier l'impact de l'activité humaine sur la nature : voilà les principaux enjeux du programme. Seront mobilisés pour l'occasion les techniciens du Parc, les membres du Conseil scientifique du Parc, des stagiaires en formation universitaire, le Muséum d'histoire naturelle, le Conservatoire botanique, les universités, les associations (Bonnelles Nature, le Cerf, Clématis, Naturalistes des Yvelines...), les services de l'État ou les établissements publics. Premiers résultats attendus pour l'automne 2008.

INTERVIEW

Jean-Jacques Ménéieux

Adjoint au Maire délégué à l'environnement de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Votre commune a la réputation d'œuvrer pour la protection de la biodiversité. En 2006, elle a même reçu l'Ecotrophée du Parc pour le réaménagement des prés de la Glacière selon des techniques respectueuses de l'environnement. De quoi s'agit-il ?

Il y a bien longtemps, sur ces prés, une dizaine de vaches broutait, assurant un paysage entretenu et ouvert. Dans les années 70, les 6 hectares ont été abandonnés. En quelques années, un bois anarchique a remplacé la belle prairie. Et puis l'espace est devenu un dépôt. Nous avons donc décidé de restaurer cette parcelle située à deux pas du lycée et de lui redonner sa dimension écologique et paysagère.

Comment avez-vous procédé ?

Nous avons d'abord enlevé 35 bennes de déchets de toute sorte. 120 stères de bois ont été coupés et vendus au profit de la Caisse des écoles. Un point d'eau a été creusé et aménagé pour les animaux. Cette petite mare est maintenant riche en biodiversité. La clôture électrique est alimentée par un panneau solaire. Et puis, nous avons invité les bêtes de Frédéric Peltier (voir encadré) à venir brouter. Ce projet, élaboré techniquement et subventionné à 70% par le Parc, est pour nous une réussite écologique.



Comptez-vous d'autres succès ?

Citons en vrac : l'aménagement de l'entrée de Saint-Rémy avec la plantation de pommiers et de cognassiers. L'achat antérieur d'une ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) en fond de vallée et bientôt, nous l'espérons, la création d'une réserve naturelle régionale de 82 hectares : Val et Côteau de Saint-Rémy assortie d'un chemin piéton le long de l'Yvette.

Parce qu'il faut mettre la nature sous cloche pour la préserver ?

Si nous souhaitons créer cette réserve naturelle, c'est pour transmettre intact ce patrimoine naturel communal. Nous ne sommes pas partisans d'une nature sous cloche, qui reviendrait à nier son évolution. Mais il faut parfois la préserver de la pression humaine irresponsable. Le respect de la biodiversité c'est-à-dire le partage des espaces avec les autres formes de vie, est l'un des paramètres clé de la survie même de l'espèce humaine à long terme.

Vous êtes docteur en biologie-écologie, c'est ce qui explique votre motivation ?

Pas seulement : Il est évident que grâce au Parc, de nombreuses actions sont menées pour la protection du milieu naturel et de la biodiversité. Sans lui, la Vallée de Chevreuse ne serait sûrement pas ce qu'elle est encore. Les orientations du Parc sont, pour moi, un heureux présage pour l'avenir.

Sacré CO₂, il fait pétiller divers breuvages, mais il fait surtout exploser l'effet de serre de notre bonne vieille planète et fragilise l'équilibre climatique qui en découle. Ce qui se passe dans le ciel nous paraît si éloigné... Alors nous tombons de haut à l'annonce de la pluie d'erreurs générées par l'homme en matière de pollutions diverses.

Précurseurs du développement durable, les Parcs naturels régionaux agissent depuis 40 ans pour développer un nouvel art de vivre respectueux de l'environnement et compatible avec les ressources de la planète. En Haute Vallée de Chevreuse, les actions se sont multipliées depuis la dernière charte. Le Parc encourage toutes les solutions qui contribuent à moins polluer. Il est même devenu moteur en créant nombre d'événements de sensibilisation du grand public et des professionnels. Exemple le forum Eco-habitat en 2004 et 2006, ce salon de la construction écologique et son pendant, le guide Eco habitat.

47

prédiagnostics environnementaux ont été réalisés auprès de professionnels du Parc : restaurateurs, garages, hôtels... Ont été vérifiés les bacs à graisse, les solutions d'économie d'énergie, de limitation du bruit, le tri des déchets, le filtrage des aérations...

Autre action phare : les Eco-trophées, lancés en 2005, récompensent les entreprises, artisans, collectivités, associations, agriculteurs du Parc ayant engagé des démarches respectueuses de l'environnement (réduction de leur consommation d'énergie, de leurs rejets polluants...). La même année ont été proposées des subventions en faveur des installations thermiques à énergie solaire.

Point sensible également, notre alimentation : les produits locaux sont à privilégier. Le Parc soutient ses producteurs et attribue la Marque Parc à trois exploitants inscrits dans une logique de développement durable : les produits

Ossature et bardage bois, isolation en ouate de cellulose, chauffe-eau solaire, le foyer d'Ulysse à Bullion a reçu la certification HQE.



marqués sont les escargots de la ferme de Fanon à Senlis, les fromages et produits laitiers des fermes de la Noue à La Celle-les-Bordes et de Coubertin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Les agriculteurs appartenant à la filière biologique ont pu également bénéficier d'aides pour l'acquisition de matériels tel un épandeur à compost végétal. Dans le même esprit de filières courtes de vente, le Parc tient à privilégier le secteur du commerce de proximité (voir article page 16). Et ainsi rapprocher les espaces d'habitation, d'emploi et de commerce ! Limitation des déplacements et convivialité obligent.

Consom'acteurs

Le Parc agit. Bien. Mais à l'échelle individuelle, chacun se doit d'adopter des gestes économes en énergie et des modes de consommation moins polluants. A la maison, dans le jardin, pour nos transports, les mauvaises habitudes sont à bannir.

Que mettre dans notre assiette ? On optera pour des produits de saison, locaux (donc moins de transport, moins d'énergie de stockage), pour des viandes labellisées, issues de productions extensives d'origine française. Mieux : du Parc. On éliminera les suremballages, les aliments sous film puis sous boîtes et sachets et que l'on glisse au final dans un sac plastique... Pour les produits importés, surveillons les étiquettes, privilégions l'approvisionnement par bateau plutôt que par avion...



La marque
Parc naturel
régional

Acheter des produits
et des savoir-faire qui
contribuent à la qualité
et l'équilibre de votre
territoire

vrai ou faux ?

La protection de l'environnement crée des emplois.

Vrai La production d'énergie renouvelable génère 20 fois plus d'emploi qu'une production électrique par centrale thermique. Le recyclage de 100 tonnes de déchets nécessite 250 emplois tandis que leur mise en décharge n'occupe que 10 emplois. Depuis peu, plusieurs entreprises artisanales spécialisées (chauffage au bois, solaire, éco-construction et restauration de bâti, etc.) ont vu le jour dans le Parc, soit près d'une dizaine d'emplois créés.

Le solaire, ça ne marche pas en Île-de-France.

Faux L'énergie solaire peut être captée partout sur la planète. Le rendement varie d'une zone du globe à l'autre. Si la production d'électricité solaire est encore onéreuse, un équipement de chauffage solaire, en particulier pour l'eau chaude sanitaire, s'amortit dans notre région en 5 à 7 ans. Ensuite, vous êtes gagnant. La planète, elle, l'est dès la première douche !

Côté jardin, choisissons des engrais et produits de traitements naturels. Stockons l'eau de pluie, laissons la s'infiltrer dans le sol (haro sur les revêtements étanches des allées !). Et sur les chemins de la vie... Marchons, pédalons, co-voiturons, « pédi-bussons » pour aller à l'école, à l'image du « Ramasse Loustics » instauré au Mesnil-Saint-Denis. Les économies d'énergie et la réduction des pollutions doivent devenir un réflexe pour tous.

Les bénéfices d'une éco-construction

Un nouveau Centre médical certifié Haute Qualité Environnementale

Conçu pour accueillir 28 adultes autistes semi dépendants, le Foyer d'Ulysse a ouvert en janvier 2007 à Bullion. L'architecture, les pièces du bâtiment, les espaces individuels et communs, leur agencement, tout a été conçu pour améliorer la vie et l'autonomie de chaque résident autiste. « La situation du Foyer au sein d'un environnement naturel était primordiale pour nous, confie Catherine Travis, présidente de l'association qui a initié ce centre médical. La nature offre de nombreuses possibilités pour développer des activités pédagogiques. Le bâtiment, qui a reçu la certification HQE –Haute qualité environnementale- participe à cette quête de bien-être ; il est apaisant, calme... Lors du projet, le cabinet d'architecte a pensé que la qualité de la construction pouvait avoir une incidence sur l'amélioration du comportement. Moins de différences de température, une meilleure luminosité, un confort acoustique sont d'autant plus bénéfiques pour les résidents autistes. L'isolation en ouate de cellulose associée au bardage bois ainsi que la brique de terre cuite monomur, l'orientation des pièces et leur éclairage naturel, le traitement acoustique des salles communes et de la salle à manger en particulier présentent de nombreux intérêts. Et nous utilisons de l'eau chauffée par des capteurs solaires. Les dépenses en énergie sont nettement diminuées. De plus, les dépenses en énergie sont nettement diminuées. Les surcoûts de ces choix écologiques se justifient pleinement et ont un impact très positif pour les occupants, mais aussi vis-à-vis des coûts d'exploitation. » ■

Patrick Blanc



l'éco-construction : confort de vie et économies d'énergie

INTERVIEW

Révolution énergétique

A Saint-Rémy-lès-Chevreuse, la société AES travaille discrètement depuis bientôt 9 ans sur les énergies nouvelles. Patrick Cornille, ex-chercheur au Commissariat à l'énergie atomique et fondateur d'AES nous présente son premier "bébé" : le Batboostor, est un appareil qui recharge tout type de piles alcalines et salines LRO3 et LRO6 récentes et non endommagées (non court-circuitées, oxydées, percées...) jusqu'à 15 fois -les tests en usine ont donné 50 fois, mais l'homologation s'est limitée à 15 par sécurité.

Cette invention qui sera diffusée courant octobre dans les magasins va permettre de faire des économies et de moins polluer.

10 milliards de piles sont consommées chaque année sur la planète, dont 800 millions en France. La solution des accumulateurs rechargeables est un piège : ils n'offrent qu'une tension de 1,2 volts tandis que les piles délivrent 1,5 V. Cela perturbe parfois le fonctionnement des appareils. Le principe employé dans notre Batboostor est décrit dans les vieux bouquins de physique chimie. Encore fallait-il l'adapter ! La recharge est très rapide et consomme beaucoup moins d'électricité qu'un chargeur d'accumulateur. Pour aller au bout de la démarche, un modèle à énergie solaire est en cours de réalisation.

Vos recherches nous préparent-elles d'autres innovations de la sorte ?

J'ai quatre projets en cours qui devraient être achevés d'ici la fin de l'année. Je travaille entre autres sur des générateurs électriques non polluants, fournissant une énergie gratuite. Chaque consommateur pourra avoir son propre appareil pour alimenter en électricité toute sa maison. Là encore, les principes de base sont connus depuis longtemps, mais les chercheurs manquent de moyens financiers –sans parler des menaces qu'ils reçoivent- pour que ces techniques aboutissent. On sait très bien par exemple que l'électrolyse à eau peut faire fonctionner des voitures... Mais les freins que rencontrent de telles études sont multiples. Pourtant, nous sommes à l'aube de percées technologiques qui vont changer la donne au plan mondial. La communauté scientifique prépare enfin sa révolution, en surfant sur la vague de l'écologie. Plus tard, nous irons même puiser l'énergie dans le vide !

15%

c'est la part de la consommation électrique mondiale employée pour l'éclairage. Or, 40 % des luminaires en service pourraient être remplacés par des modèles 2 à 5 fois moins gourmands en énergie, à la maison comme dans la rue !

De paysages en pays sages

Evoquer un Parc naturel régional, c'est souvent se représenter ses paysages caractéristiques. Sur les chemins de la Haute Vallée de Chevreuse, on se plaît à vivre, à visiter, à respirer.

Mais encore faut-il préserver ce patrimoine paysager marqué essentiellement par la ruralité des lieux. Et organiser quelque peu sa découverte pour mieux le protéger.

Chaque année, des dizaines, voire des centaines de milliers de promeneurs se ressourcent en profitant des richesses paysagères. La Haute Vallée de Chevreuse se distingue par une mosaïque de vallons boisés et de plaines cultivées. Villages pittoresques et hameaux anciens semblent enchâssés tels de précieux bijoux dans leur écrin émeraude. Les communes du Parc livrent leurs charmes naturels, sans ostentation, aux regards admiratifs. Pourtant, les fautes de goût peuvent vite faire tache. Un doute ? Un conseil ? Les chargés de mission du Parc (véritables "sages" du territoire !) sont là pour assurer une évolution harmonieuse de ce patrimoine. Ils accompagnent communes et particuliers lorsque



La réserve naturelle
du domaine d'Ors

30,6 ha

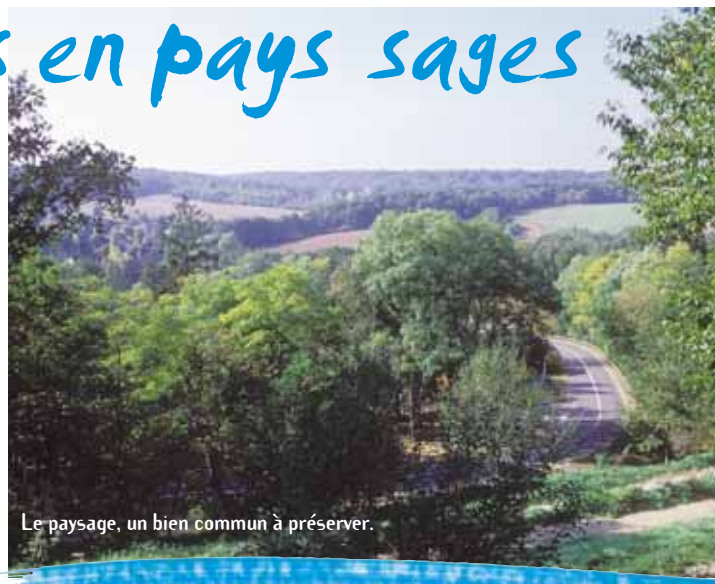
de surface de prairies ré-ouvertes (anciennement en friches) situées sur les communes de Saint-Lambert-des-Bois, Milon-la-Chapelle, Bonnelles, Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

se dessine un projet visant à renforcer l'identité paysagère locale rurale.

Créer une nouvelle ferme ou restaurer un bâtiment patrimonial d'architecture locale typique, favoriser la plantation de haies, de vergers, ré-ouvrir des fonds de vallées humides envahis par des friches, creuser une mare, contribuer à l'épanouissement durable des activités agricoles, développer une fréquentation touristique tournée vers les richesses de notre patrimoine... Voilà les projets qui rythment le quotidien des équipes du Parc.

Les usages façonnent le paysage

La forêt d'Yveline couvrait, il y a près de mille ans, l'essentiel de notre territoire. Déboisements, recours au matériau bois, extension des surfaces agricoles ont, petit à petit, entraîné une forte diminution des espaces forestiers. Depuis un siècle en revanche, avec la déprise agricole et l'utilisation de matériaux de construction autres que le bois, la forêt s'est à nouveau développée : elle occupe aujourd'hui 45,2 % de la surface du PNR. Les espaces agricoles s'étendent sur plus d'un tiers du Parc. Ainsi, près



Le paysage, un bien commun à préserver.



Le Parc installe des panneaux et du balisage sur les chemins de randonnées.

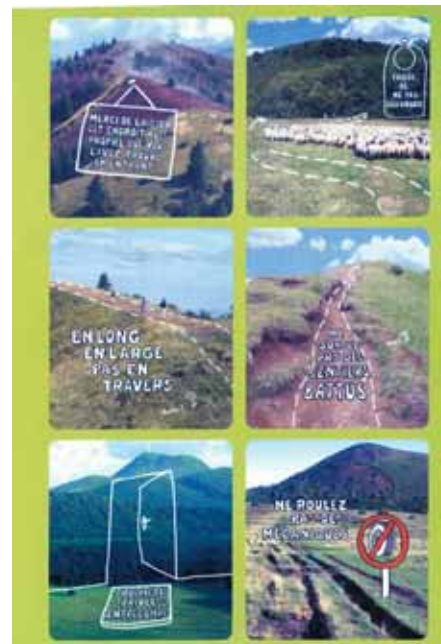
des 9/10^e de la superficie sont exempts de tout urbanisme. De quoi se balader à loisir en pleine nature sur les centaines de kilomètres de sentiers qui sillonnent le PNR.

Visites guidées

De multiples outils et partenariats ont été mis en place pour découvrir et comprendre le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse. Le Baladobus circule tous les dimanches et jours fériés de mai à octobre, reliant les plus grands sites de notre patrimoine à la gare RER de Saint-Rémy. Des guides de randonnées pédestres ou cyclistes ont été édités. Des

animations culturelles se tiennent dans divers lieux remarquables. La mise en pratique d'un tourisme durable a donné naissance à la marque *Accueil du Parc* pour des prestations d'hébergement et de restauration. Enfin, une formule originale de courtes vacances, proposée par la société *Un autre séjour* spécifiquement sur les territoires des Parcs invite à la découverte du patrimoine naturel, historique, artisanal et culturel.

Bienvenue dans les Parcs !
Exemple de protection du patrimoine naturel, le PNR des Volcans d'Auvergne a lancé une campagne d'information pour sensibiliser le public au respect des sites touristiques. Bienvenue et... bien vue !



Le paysage d'un Parc, tel un décor, doit rester immuable.

Faux Un Parc est un territoire vivant. Dès lors, les usages et les pratiques de sa population peuvent faire évoluer ses paysages. Les équipes du Parc et les communes veillent à ce que cette évolution soit harmonieuse et s'inscrive dans un principe de développement durable, tout en préservant au mieux l'héritage patrimonial paysager dont nous jouissons.

Le bâti agricole, élément fort pour l'identité de nos paysages.



Inventaires de prés verts

Pour mieux connaître la richesse patrimoniale du Parc, trois inventaires ont été réalisés au début des années 90 : inventaires des paysages, du patrimoine naturel, du patrimoine vernaculaire. 107 sites d'intérêt écologique majeur ont été recensés ! Ils font l'objet d'un suivi et de travaux de restauration et de gestion particulièrement attentifs.

Globalement l'équipe du Parc n'a pas noté d'atteintes importantes sur les paysages du territoire depuis 1999, date de mise en application de la charte actuelle.

Cependant, celle-ci préconisait d'être vigilante sur l'un des patrimoines très présents dans le paysage du Parc : les grands corps de fermes. Le Parc s'efforce de répondre au cas par cas, faute de pouvoir mobiliser des moyens importants compte tenu des volumes bâtis à restaurer.

Une aide pour l'intégration paysagère de bâtiments agricoles a ainsi été attribuée à plusieurs exploitations : un hangar à Saint-Lambert-des-Bois, la Ferme de Fanon (héliculture à Senlisse), deux bâtiments d'élevage à Chevreuse (ferme Peltier et ferme de Coubertin). ■

5

nouvelles exploitations agricoles supplémentaires depuis la création du Parc en 1985 : élevages d'escargots à Senlisse, de bovins allaitant à Auffargis, de bovins pour production de viande à Bullion et à Chevreuse, de caprins à La Celle-les-Bordes.

Patrick Blanc

401 km

de sentiers pédestres et circuits de randonnée : 119 km de circuits PNR en boucle balisés et fléchés, 118 km de circuits "Monuments et Paysages", 164 km de chemins balisés GR et PR.

INTERVIEW

La petite ferme dans la prairie

Pour abriter son élevage d'escargots, activité créée en 2002 à



Senlisse, Stéphane Rous a conçu sa ferme non pas en spirale mais en U, comme cela se faisait au début du XIX^e siècle. La ferme de Fanon est revêtue d'un bardage bois, une solution esthétique approuvée et encouragée par l'architecte du Parc. Celui-ci a conseillé à Stéphane d'ajouter des auvents non prévus sur les plans d'origine. « L'intégration paysagère était une priorité pour moi, confie Stéphane. Située dans une plaine non loin d'un bois, l'impact visuel de ma ferme méritait d'y prêter la plus grande attention. Les auvents auxquels je n'avais pas pensé ont apporté un plus esthétique, ils finissent mieux l'ensemble. Et à l'usage, ils sont très pratiques et nous abritent de la pluie, du vent et du soleil en été. Afin de trouver un lien avec le paysage boisé environnant, j'ai planté près d'un millier d'arbres et arbustes : fruitiers, aromatiques, haies... que l'on commence à apercevoir. Aujourd'hui, je me sens complètement intégré dans le Parc et content d'être là. »

Le Parc a financé une partie de la différence de coût entre le bardage bois et ce qu'aurait coûté un bardage métallique.



vrai ou faux

On ne peut pas couper un arbre dans un PNR.

Vrai s'il s'agit d'un arbre (ou d'un alignement d'arbres) remarquable recensé dans les inventaires locaux, c'est-à-dire inscrit dans le Plan local d'urbanisme (ou le POS). Les arbres en site classé ou inscrit en Espace boisé classé (EBC) peuvent être exploités, c'est-à-dire coupés, sous la réserve suivante. L'interdiction porte sur la modification de la vocation du sol, en l'occurrence boisé. Une coupe impose donc de replanter ensuite un arbre ou de laisser s'épanouir les pousses naturelles.

Faux s'il s'agit de ré-ouvrir un paysage de fond de vallée non inscrit en EBC et "disparu" derrière une végétation laissée à l'abandon ou se développant de façon excessive ; si l'arbre présente un danger pour les personnes et bâtis alentours.

NB : En conservant les vieux arbres ou les arbres morts, vous offrez aussi un abri à la faune et donnez un coup de pouce à la biodiversité.

Plus d'une centaine d'ouvrages de notre patrimoine ont bénéficié de travaux de restauration aidés par le Parc, depuis 20 ans. A charge de les faire revivre aujourd'hui.

Ponceaux, statues, monuments typiques, lavoirs, fontaines, pompes à eau, puits couverts... ces pièces de notre patrimoine enjolivent aujourd'hui nos paysages plus qu'elles ne retrouvent leur usage d'antan. Mais, peut-on se demander, à quoi bon raviver les traces du passé si c'est à nouveau pour tout laisser aller à vau-l'eau ? « Les restaurations entreprises avec l'aide du Parc doivent avoir un sens. Témoins de l'histoire, elles peuvent aussi trouver un prolongement dans la vie contemporaine, justifie Sophie Dransart, chargée de mission Patrimoine et culture au Parc. *Des passerelles entre passé et présent sont à imaginer. Les animations autour du patrimoine sont un moyen attrayant de sensibiliser le public à cet héritage.* » Eveil de souvenirs, enseignement de cultures passées, apprentissage des bases d'un savoir-faire, points d'appui pour construire le futur la philosophie d'une restauration peut être vaste ! Du

50 à 70%

Ce sont les taux de subvention accordés par le Parc aux communes pour la restauration de pièces du petit patrimoine rural : ponts et ponceaux, murs en meulière, façades anciennes, lavoirs...

Le parc aide les particuliers à restaurer des façades d'habitation.



Vrai ou Faux ?

« Je peux démolir comme bon me semble un bâti, un mur ancien, une vieille grange, un puits... »

Faux Depuis le 1^{er} octobre, le permis de démolir, comme le permis d'aménager et le permis de construire, pièces officielles à retirer en mairie (ou sur Internet), sont à remplir avant toute intervention et à déposer en mairie. Les travaux ne pourront se faire qu'après l'accord de la mairie ou l'absence de réponse de l'administration sous deux mois pour une démolition ou une construction.

La restauration du patrimoine, un fabuleux support pour des chantiers de jeunes en réinsertion.



projet à l'ouvrage achevé, de nombreuses démarches ont été menées dans cet esprit.

Un exemple récent se démarque : la fontaine Saint-Symphorien à Bonnelles. Il ne s'est pas agi ici de restaurer l'édifice disparu, mais de créer une œuvre en hommage à celle qui avait distribuée les deux tiers de l'eau de sa fontaine aux villageois alors que sévissait une grande sécheresse : la duchesse d'Uzès. La sculpture est contemporaine (création de Christophe Charbonnel), les enfants des écoles y ont participé, les entreprises et artisans locaux l'ont construite. Le symbole du don y est magnifié par deux mains de bronze formant la coupe qui offre l'eau. Potable, elle désaltère depuis les sportifs qui jouent sur les terrains d'entraînement voisins.

Fraîchement restaurés, le lavoir de la Source aux fées à Saint-Forget, comme la fontaine Saint-Paul à Choisel ou encore le pont à arcade du domaine d'Ors à Châteaufort ont retrouvé vie par le biais d'animations, et sont même devenus des références pour les jeunes qui



En matière de construction sur sa propriété, on peut faire ce que l'on veut si cela ne se voit pas depuis l'espace public.

Faux Les règles d'urbanisme s'appliquent quelle que soit la visibilité. Et ce qui n'est pas visible aujourd'hui peut le devenir demain ! Quel que soit votre projet (fenêtre, appentis, auvent, ravalement, restauration, transformation, nouveau bâti ou même cabane de jardin), il est indispensable de prendre rendez-vous en mairie avec le responsable de l'urbanisme qui vous renseignera et vous conseillera sur les possibilités et limites liées à l'implantation de votre propriété. Et n'hésitez pas également à consulter l'architecte du Parc pour toute question relative à la qualité architecturale !

ont participé à ces restaurations. Jeunes qui, à leur tour, inventeront le patrimoine de demain.

La commune de Saint-Forget a souhaité célébrer la restauration du lavoir de la Source aux fées par une promenade contée, lors des journées du patrimoine. Sollicitée, Michelle Geoffroy est donc allé convoquer les fées et les trolls au pied du lieu dit la Butte Ronde. La nature et ses chimères ont enchanté les sous-bois. Les croassements de rainette la verte grenouille et les deux cris de la chouette ont intrigué la cinquantaine de gendames et gentilhommes venus sous les hêtres majestueux prêter esgourdes aux prédications de Michelle, implorant les fées pour que l'eau revienne à la source tarie. « J'ai repris dans mes contes certaines croyances populaires, une magie semble s'installer alors. Il est dit qu'un coton trempé dans l'eau du lavoir guéri les maux sur lesquels on applique la compresse. J'avais préparé des petits filets de coton que j'ai offerts au public tout en contant. » La magie s'est répétée deux après-midi, devant un public émerveillé. Bel exemple de renaissance d'un patrimoine oublié.

Susciter des animations dans les sites historiques pour que le public redécouvre son patrimoine.



INTERVIEW

Patrimoine formateur

Jamal Boudchiche, architecte de l'association Crysalis - chantiers de jeunes en réinsertion.

Crysalis est intervenue en partenariat avec le Parc sur les chantiers de restauration du pont à arcades de Châteaufort, sur le lavoir de Saint-Forget et sur la fontaine Saint-Paul à Choisel.

« Le patrimoine est vecteur de valeurs traditionnelles et économiques. Sa restauration suscite une sorte d'éveil culturel du public et des jeunes intervenant sur le chantier. Ces derniers sont très vite sensibilisés. Ils se voient confrontés à des problématiques techniques et culturelles autour desquelles on peut greffer une histoire, un savoir. Cela les entraîne dans un univers qu'ils ne soupçonnaient pas. Sur un plan technique, le chantier facilite l'apprentissage. Un mètre carré de mur en meulière dégradé permet d'aborder toute la culture de base qu'un maçon a besoin de connaître. De plus, les ouvrages du patrimoine sont assez éloquentes, ils ont une élégance qui amène à travailler sur la notion du beau, de l'équilibre, du respect, avec un souci des proportions, de la finesse, de l'intégration de l'élément avec son environnement. C'est une formation privilégiée pour les jeunes en réinsertion. Quand je travaille l'approche du projet, je trace avec eux les priorités... Ils perçoivent cette profession comme un métier d'art, valorisant. Tout en sachant qu'ils vivent là une activité exceptionnelle. Plus tard, dans l'exercice de leur métier, je sais qu'ils continuent à se nourrir de la culture du bâtiment, même lorsqu'ils interviennent dans des secteurs et sur des chantiers bien moins intéressants. Cette étape pédagogique représente un tournant extraordinaire dans leur parcours de réinsertion. »

Nouvelle opération d'aide à la qualité de l'habitat

L'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) initiée en 2002 par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse s'est achevée fin 2005. Afin de poursuivre la dynamique initiée par cette opération, le Parc a souhaité lancer un nouveau programme d'aides intitulé « Habitat/logement - Qualité du bâti » en partenariat avec les communes volontaires (celles-ci doivent donc, au préalable, avoir passé une convention avec le Pact'Arim). Les subventions sont octroyées à part égale par la commune et le Parc. Les travaux concernés par ce nouveau programme couvrent :

- l'amélioration des logements : réhabilitation et mise aux normes, sortie d'insalubrité, création de logements dans le bâti ancien, remise sur le marché de logements vacants, etc.,
- la rénovation de façades visibles depuis la rue,
- la rénovation de façades d'intérêt patrimonial.

Les aides sont fonction des revenus. Renseignez-vous en mairie. ■

Patrick Blanc

Formation des artisans

D'ici moins d'un an, des sessions subventionnées de formation aux techniques de restauration et de savoir-faire anciens seront mises en place par l'Atelier d'architecture du Parc, pour les professionnels exerçant sur le territoire de la Haute Vallée de Chevreuse.

Des formations à l'éco-construction seront créées ultérieurement. Dès à présent, des stages proposés par le centre de formation de Maisons Paysannes de France au domaine d'Ors sont proposés aux particuliers comme aux professionnels (voir en dos de couverture).

« Événement rare dans une commune semi-rurale, une librairie "littéraire" ouvre à Chevreuse début octobre. » dit le communiqué de presse. A Bullion, c'est une boulangerie pâtisserie qui vient d'ouvrir ses portes. Le village n'avait plus connu ce type de commerce depuis... 1914 ! Ces deux créations de commerce ont été soutenues comme beaucoup d'autres auparavant par la mission « Développement économique » du Parc.



Faire du Parc un lieu où l'on réside mais aussi où l'on fait ses courses.

Parce que défendre un territoire vivant est impensable sans encourager la vie économique locale, le Parc s'est doté d'une équipe ad hoc. Aide aux montages de projets, accompagnement professionnel, recherche de locaux vacants, de subventions, la mission Développement économique ne chôme pas !

Commerces et services de proximité favorisent la convivialité dans nos villages. Autres avantages, on s'y rend à pied plutôt qu'en voiture, et des emplois naissent de toutes créations d'activités. La mission Développement économique s'intéresse aussi aux PME et activités agricoles, aux structures liées au tourisme durable, à l'artisanat... Conseiller, médiateur, "facilitateur", le rôle du chargé de mission du Parc revêt diverses facettes. En liaison avec les collectivités locales, les chambres consulaires, les fédérations professionnelles, il recherche et sollicite des aides financières (FISAC¹, ORAC²...), il oriente au plus juste et met en

liaison les interlocuteurs clés. En témoignent, entre autres, l'Auberge de l'Élan à La Celle-les-Bordes, le salon Détente coiffure à Châteaufort, la boulangerie des Six moulins à Bullion, trois récents projets menés avec succès en partenariat avec les mairies propriétaires des locaux. Enfin, la mission encourage la coopération des différents acteurs locaux,

Un Parc est une zone naturelle sans aucune infrastructure technologique.

Faux Non seulement le haut débit couvre tout le territoire, mais le réseau fibre optique du Conseil général dessert depuis peu Cernay-la-Ville et Saint-Forget, seules communes franciliennes de moins de 2000 habitants équipées du système Triple Play.

en particulier dans les secteurs du tourisme et de l'artisanat. Baptisée *Les Racines du Vent*, la nouvelle librairie culturelle de Lydia Moretti-Gleyses à Chevreuse propose des livres bien sûr mais aussi de la musique classique, jazz, des musiques du monde, enregistrements audiovisuels, archives INA...



« Je prends plaisir à conseiller un livre, j'encourage le lecteur à s'installer et lire quelques pages pour voir s'il l'aime vraiment, explique Lydia. Un petit coin lecture est réservé à cet effet. J'envisage d'organiser des lectures de contes, des rencontres avec des auteurs dans la boutique ou au Séchoir à peau que me prêterait la mairie. » ■

Patrick Blanc

¹ FISAC : Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce
² ORAC : Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce
³ FDACR : Fond Départemental d'Adaptation du Commerce Rural

- 106** emplois créés,
- 320** emplois modernisés ou sauvegardés
- 47** créations d'entreprises

105

entreprises modernisées ou reprises : ces chiffres sont le fruit des aides sollicitées par le Parc entre 2000 et 2006 : FISAC*, ORAC*, FDACR*, des aides régionales à l'hôtellerie et au tourisme, des aides aux investissements de modernisation et au management environnemental des cafés, hôtels, restaurants.



Les panneaux de publicités ne sont pas possibles dans un Parc.

Vrai Comme partout en France, l'affichage publicitaire est interdit : les Parcs veillent donc à l'application de cette loi nationale ! Toutefois, une signalétique homogène a été mise en place pour identifier entreprises, commerces et services locaux.

Synergie touristique

L'association Dormir en Vallée de Chevreuse créée en 2007 (www.dormirenvalléedechevreuse.com) propose 140 chambres sur le territoire du Parc. Elle réunit hôtels, gîtes et chambres d'hôtes qui ont voulu ainsi dynamiser leur secteur en jouant la solidarité. Grâce à l'aide du Parc, des liens ont été tissés avec tous les acteurs touristiques : fermes, restaurants, boutiques, artisans, taxis, etc. Des week-ends à thème sont à l'étude.



Quand musique, théâtre ou poésie ravivent l'identité des villages. Quand expositions et projections fédèrent les générations. Quand la culture sert la protection de la nature, le Parc n'est jamais vraiment loin.

Avec Paris et ses 150 théâtres à portée de RER, Saint-Quentin en Yvelines, les Ulis et leurs dizaines de salles de cinéma à un jet de pierre, la Haute Vallée de Chevreuse souhaite affirmer sa différence culturelle. La charte y consacre d'ailleurs tout un chapitre. Parmi les objectifs prioritaires, ceux d'accompagner et de fédérer les acteurs du territoire mais aussi de mener des actions culturelles en propre. « *La culture, en jouant sur les registres de l'émotion peut être un formidable outil*

400

voilà le nombre d'acteurs et de lieux de la culture recensés dans l'annuaire culturel du Parc fraîchement édité.

Dérives paysagères



Comment faire rimer danse contemporaine avec paysage ? En suivant les Tentatives vagabondes de la Chorégraphe Patricia Ferrara. La danseuse organise sur le Parc

des promenades guidées d'un genre particulier. Les marcheurs-spectateurs sont invités à se saisir d'outils poétiques pour traverser un paysage et le ressentir. « *Je leur demande de se mettre dos à dos, explique Patricia, de tracer une ligne droite dans le paysage depuis la pointe de leurs pieds jusqu'au zénith et de raconter à leur partenaire ce qui s'y trouve.* » S'en suit une jolie chorégraphie sonore. D'autres expériences ludiques tantôt plastiques, tantôt botaniques sont proposées à l'occasion des nombreuses haltes. « *Il s'agit d'une immersion, d'un cheminement qui (dé)place, (dé)construit, (dés)oriente le marcheur de manière ludique et modifie par là même la relation qu'il établit ordinairement avec son environnement, à un site historique ou touristique.* » Chacun en ressort troublé ou étonné. Différent mais jamais indifférent.

vrai ou faux

« Le Parc naturel régional attire les artistes »

Vrai Le XIX^e siècle a accueilli les paysagistes des Vaux de Cernay. Aujourd'hui, Jacques Higelin, Michel Fugain, Jean Rochefort, Bernard Campan, Chantal Ackerman, Michel Tournier... puisent eux aussi leur inspiration dans la quiétude et les paysages de la Haute Vallée de Chevreuse.

pour faire passer des messages », explique Sophie Dransart, chargée de mission culture-patrimoine au Parc. Lorsqu'à l'été 2001, plus de 2000 spectateurs se retrouvent sous les étoiles pour voir leurs paysages quotidiens s'ériger en vedettes du 7^e art, ils redécouvrent leur environnement immédiat. Quand les enfants assistent au "Rififi dans l'arbre" à l'occasion de la Nuit de la chouette, ils comprennent les difficultés de la cohabitation des espèces. Parfois, la culture laisse la pédagogie pour se consacrer à l'histoire. En reconstituant un village médiéval dans la cour du château de la Madeleine, en invitant brigands et filles de joie à assiéger les ruelles de Chevreuse, les organisateurs ont offert aux dernières journées du patrimoine, un formidable bond dans le temps. La culture permet aussi de dynamiser la vie locale. Le célèbre festival "Jazz à toute heure" prend désormais ses quartiers hors les murs et s'invite dans les cafés, les fermes ou dans les champs. Le parcours Portes ouvertes des ateliers d'artistes convie les habitants du Parc ou d'ailleurs à pousser les portes des ateliers. En sillonnant le territoire, ils découvrent un pan de l'économie locale. « *Dans le Parc, on ne fait jamais de la culture pour la culture*, explique Sophie. *On essaie toujours*

500

c'est le nombre record de spectateurs à une séance de cinéma en plein air. Au programme "le peuple migrateur" à la Ferme des Carneaux (Bullion) en 2003.

de l'associer à un autre objectif, qu'il soit paysager, économique ou social. » Et ça, à l'autre bout du RER ça n'existe pas. ■

Hélène Binet



vrai ou faux

« Le parc ne soutient que les spectacles historiques ou classiques »



Faux Le Parc se tourne également vers des formes artistiques plus contemporaines. En 2006, lors d'un partenariat avec l'Adiam 78 (association départementale d'informations et d'actions musicales), le Parc a notamment soutenu un duo harpe/électro. Cette année, il aide le FRAC (fonds régional d'art contemporain) à exposer ses collections contemporaines hors les murs.

Au fait, un Parc, comment ça marche ?...

Collectivité territoriale créée en 1985, le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse a pour mission, comme tous les Parcs, de préserver le patrimoine et les espaces remarquables qui le composent et de construire un projet de développement durable. Pour cela, notre Parc a plus d'un atout pour que tous les acteurs locaux participent à un grand jeu de réussite !

Atout cœur

Le Parc cristallise les énergies de tous ceux qui se battent pour faire vivre ce territoire d'exception. Aujourd'hui, 21 communes mettent en œuvre la Charte du Parc et son projet de vie. Elles seront davantage demain à avancer main dans la main, par amour pour un territoire. Chacune aura choisi –pour le meilleur et pour agir– d'être de tout cœur avec cet esprit militant qui a présidé à la défense de ce riche patrimoine naturel, culturel et humain. Elles délègueront alors un représentant dans les divers groupes de travail du Parc (environnement-milieux naturels, urbanisme-habitat-paysage, maîtrise des énergies, développement économique et tourisme, communication-stratégie participative-éducation, agriculture-forêt, patrimoine-culture). Partenaires institutionnels, acteurs économiques, associations sont également partie prenante dans ces commissions et apportent leur sensibilité, leur point de vue et leur force de relais sur le terrain.



Ici, une réunion sur l'A12.

Élus, acteurs économiques, associations, de nombreux partenaires s'impliquent dans les groupes de travail du Parc.

Atout carreau

Aux quatre coins du Parc personne ne reste sur le carreau ! Les interventions du Parc sont dispensées sur tout le territoire. Il suffit de frapper à la porte (ou sur le carreau). L'ingénierie des spécialistes du Parc est gratuite, à disposition des particuliers et des communes. Conseils, aides, partenariats, accompagnement, les chargés de mission écoutent, analysent, étudient et apportent leurs recommandations aux solliciteurs.

Nota : le Parc n'a pas de pouvoir réglementaire direct, il n'impose rien.



Conseils, visites de terrain, ingénierie, ici sur un lavoir en restauration.

Atout pique

Tout ce qui provoque l'intérêt et suscite la curiosité aiguise l'appétit des chargés de mission du Parc. Ils aiment se piquer au jeu de l'expérimentation et de l'innovation, c'est même là leur vocation. Un exemple : le Parc collabore à plusieurs travaux de recherche sur la biodiversité aux côtés du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de l'Université de Saint-Quentin dans le cadre des projets Alarm et Fragile, ainsi qu'avec le Muséum d'histoire naturelle pour une étude sur les mares.



Dans sa mission d'innovation, le Parc est accompagné par un comité scientifique.

Atout trèfle

Redonner goût à la nature. Les formes et les solutions sont plurielles. Respecter, découvrir notre environnement, nos paysages, notre faune, notre flore, ces actions de sensibilisation passent ici par l'éducation, l'accueil, l'accompagnement, la communication, des animations, des expositions... Le programme « Raconte-moi le Parc » initié il y a plusieurs années, a depuis apporté à des milliers d'enfants un regard plus affiné sur la nature, un esprit plus connaisseur, et par là même, plus respectueux.



Les animations pour comprendre et aimer les patrimoines.

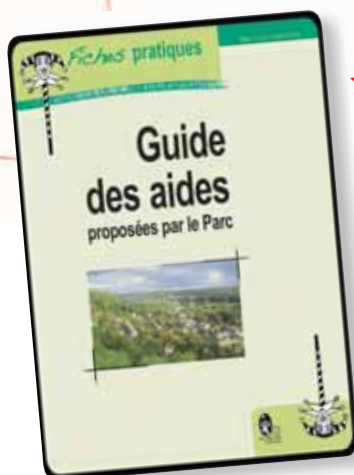
Joker !

Le Parc ne coûte aux communes que quelques euros par habitant et par an (4,5 € en 2008). L'essentiel de ses ressources provient des subventions qui lui sont allouées (Région, Département, Etat).

Il consacre 85 % de son budget aux actions et aux subventions d'investissements en faveur des communes. Par exemple pour restaurer des murs anciens à caractère patrimonial, créer des sentiers, des liaisons douces, réaliser des diagnostics énergétiques... Il agit en faveur des PME (artisanat, commerce, service, hôtellerie restauration), des porteurs de projets, des activités agricoles à qui il propose des aides financières et techniques.

Loin de faire de l'autosatisfaction, la "méthode Parc", aussi probante soit-elle, n'est pas figée. Des équipes à l'écoute, ouvertes, s'apprentent à aller encore plus loin avec la nouvelle charte !

Patrick Blanc



Les villes associées

L'Espace
Rambouillet, un
site touristique
limitrophe entre
Rambouillet
et le Parc



Dans un souci de complémentarité ville-campagne, les Parcs naturels régionaux entretiennent des relations privilégiées avec les communes urbaines situées à leur périphérie. Ce sont les villes-portes, aussi appelées villes associées. Notre Parc en compte deux : les communes de Rambouillet (depuis 1999) et de Voisins-le-Bretonneux (depuis 2000). Les relations avec ces communes associées sont définies par convention. Celles-ci contribuent au financement du Parc à hauteur de 0,76 € par habitant et par an.

Pour ces communes urbanisées, le Parc est un espace de proximité aux patrimoines remarquables, qui offre de multiples possibilités de loisirs et de découvertes. Aussi la ville-porte échange-t-elle des informations avec le Parc, pour que les habitants, les scolaires puissent utiliser au maximum cette ressource locale (événements, sentiers de randonnées, séjours nature...). De son côté le Parc fait connaître aux habitants des 21 communes, à travers l'Echo et les publications, les activités touristiques que peuvent offrir ces villes.

Le rapprochement entre ville-porte et Parc permet aussi de se concerter sur les zones géographiques frontalières : la gestion et la mise en valeur de ces espaces se font ainsi dans la continuité et en cohérence avec la démarche de développement durable du territoire. Ces agglomérations sont en effet autant de zones « tampons » où,

sans atteindre le niveau de protection d'un Parc, une attention particulière est portée à l'environnement (activités industrielles, assainissement qui pourraient rejaillir sur nos milieux naturels).

De nombreuses autres communes en France ont obtenu le statut de ville-porte avec les Parcs naturels régionaux voisins ; ainsi Annecy pour le Massif des Bauges, Quimper pour l'Armorique, Grenoble pour le Vercors, Cahors pour les Causses du Quercy, Tours pour Loire Anjou Touraine...

vrai ou faux

Une ville-porte, c'est un peu comme une commune du Parc...

Faux Le territoire d'un Parc naturel régional possède un patrimoine naturel et bâti d'exception, reconnu par le ministère de l'Environnement. A ce titre, il a pour mission de préserver et de valoriser cet héritage. Une ville-porte n'offre pas les mêmes caractéristiques et n'est pas engagée dans un processus de protection similaire. C'est une commune qui a la volonté de faire connaître le Parc à ses habitants et de se rapprocher de la démarche de développement durable.

Paroles d'habitants

Extraits du micro-trottoir réalisé en juin 2007 dans le cadre de la révision de la Charte

Des questions ouvertes ont été posées à 70 habitants, sur 15 communes, au hasard de la sortie des gares, des écoles, des commerces, des entreprises. Le film intégral sera visible lors de réunions publiques et téléchargeable sur le site internet www.parc-naturel-chevreuse.fr.

Ce qui me plaît ici...

- "Le chant des oiseaux le matin"
- "LA VERDURE, LES VIEILLES PIERRES, LE CALME."
- "L'ambiance village, tout le monde se connaît..."
- "Les paysages sont magnifiques, on dirait des tableaux."
- "Habiter dans un Parc, c'est une chance !"
- "On a les avantages des villes à proximité, tout en étant à la campagne..."
- "Au niveau urbanisme, c'est contrôlé, on ne peut pas faire n'importe quoi."

Ce que j'aime moins

- "Les transports, ça manque de bus pour rejoindre les gares..."
- "Le bruit des avions, quand on est dans le jardin, c'est insupportable..."
- "POUR FAIRE GARDER MES ENFANTS, ÇA A ÉTÉ TRÈS DIFFICILE."
- "Pour les jeunes, avec le prix de l'immobilier c'est très difficile de rester sur le Parc."
- "Il n'y a pas assez de logements sociaux."
- "DANS LES VILLAGES, ON N'A PLUS QUE DES BANQUES ET DES AGENCES IMMOBILIÈRES, C'EST DOMMAGE..."
- "LES GENS HABITENT ICI MAIS TRAVAILLENT À L'EXTÉRIEUR, ÇA FAIT DES VILLAGES MORTS EN JOURNÉE."

Ce qu'il faudrait améliorer, développer...

- "Il faudrait que les gens prennent moins la voiture, remarquez moi je la prends aussi !..."
- "LES PISTES CYCLABLES, ÇA MANQUE."
- "Moi je fais attention à la qualité et j'essaie d'aller dans les commerces locaux, mais beaucoup vont dans les grandes surfaces plus loin..."
- "Avant quand on faisait des HLM, c'était des ghettos. Maintenant ils font de la mixité, c'est bien mais il faut en faire plus."
- "J'AI UNE MAISON AVEC PANNEAUX SOLAIRES ET GÉOTHERMIE, C'EST IMPORTANT POUR L'ENVIRONNEMENT."
- "J'ai fait un chantier où j'ai mis du liège en isolant, c'est beaucoup moins toxique et c'est un bon produit..."
- "Je fais attention au niveau de l'eau, de l'électroménager pour moins consommer et polluer, et surtout j'apprends à mes enfants à être vigilants."

Les temps forts du Parc

portes ouvertes ateliers d'artistes

week-end 1 :
10-11 novembre ateliers sud
week-end 2 :
17-18 novembre ateliers nord
renseignements
au 06 64 10 77 54



Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse

En association avec le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole de la Bergerie nationale de Rambouillet ainsi que les trois autres PNR franciliens (Vexin, Gâtinais français et Oise Pays de France)

Met en place une formation professionnelle "guide de Parc".

Objectif de la formation : former les stagiaires au guidage de groupes de visiteurs tous publics, à l'élaboration, au développement et à la commercialisation de prestations touristiques favorisant la découverte des patrimoines remarquables des Parcs, à la communication autour des actions du Parc pour faire partager son projet de territoire aux visiteurs. Elle est ouverte aux personnes disposant d'une formation initiale de type bac+2 ou ayant déjà une expérience professionnelle d'au moins 4 ans dans le domaine du tourisme. Formation de 400 à 600 heures incluant cours théoriques, travaux dirigés, travaux pratiques et recherches personnelles.

Toute personne intéressée par cette formation peut contacter Marion Thioux avant décembre 2007 au 01 30 52 09 09 ou ecodeveloppement@pnr-chevreuse.org

Formations Maisons Paysannes



Le Centre de formation et de perfectionnement de Maisons Paysannes de France propose des formations au Domaine d'Ors, à Châteaufort, sur les techniques de restauration du bâti ancien (enduits à la chaux, au plâtre, maçonnerie traditionnelle, torchis, etc.)

Formations à venir :

- ♦ du 19 au 21 octobre : Enduits au plâtre
- ♦ du 26 au 28 octobre : Enduits décoratifs intérieurs à la chaux (supports ancien et moderne)
- ♦ du 5 au 9 novembre : Du badigeon à la fresque

Renseignements : Tél. 01 44 83 63 66

centreformation@maisons-paysannes.org

www.maisons-paysannes.org <<http://www.maisons-paysannes.org>>

Recrutement d'un(e) Paysagiste

MISSION

Mettre en place des outils pour appliquer la politique paysagère du Parc (plans de paysage,...) – Mener ou susciter des opérations pour la préservation et la valorisation du patrimoine paysager (inventaires,...) - Animer des opérations à l'échelle du territoire – Réaliser des actions de sensibilisation - Assurer une assistance technique auprès des communes du Parc - Conseiller les particuliers

Fiche de poste sur simple demande à : direction.pnr.chevreuse@wanadoo.fr
Renseignements 01 30 52 09 09



Un principe : le tourisme durable

à la découverte des territoires, des patrimoines et des habitants

Exemples de journées dans les PNR :



Haute Vallée de Chevreuse : "les seigneurs de chevreuse au cœur de l'Histoire de France"
Luberon : "les ocres, patrimoine géologique du Luberon"
Morvan : "voyage au pays du sapin de Noël"

Pour plus de renseignements :

www.unautresejour.fr - contact@unautresejour.fr

tel : 0473733820